Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Panasil contact two in one

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Panasil contact two in one

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Matériau élastomère de faible viscosité réticulant par addition, pour empreinte de précision, à base de vinylpolisiloxane. Pour usage externe en chirurgie dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Kettenbach GmbH & Co. KG	
Rue:	Im Heerfeld 7	
Lieu:	D-35713 Eschenburg	
Téléphone:	+ 49(0) 2774/705-0	Téléfax: +49 (0)2774/705-66
e-mail:	info@kettenbach.com	
Interlocuteur:	Regulatory Affairs Manager	Téléphone: +49 (0)2774/705-0
Internet:	www.kettenbach.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

En tant que produit, la préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Preparation d´huile de silicone et de matériau de remplissage avec catalyseur à base de platine (dans la zone ppm).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

non applicable

Après contact avec la peau

Pas d´irritation cutanée.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO_2).

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

N' est pas nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucun dégagement de substances dangereuses.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucunes exigences particulières.

Indications concernant le stockage en commun

N' est pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes exigences particulières.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

non applicable

Mesures d'hygiène

Les précautions habituelles dans le cas de manipulation de produits chimiques doivent etré respectées.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

N' est pas nécessaire.

Protection des mains

Gants à usage unique.
Matériau approprié: PE (polyéthylène).
Matériau déconseillé: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants

de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

N' est pas nécessaire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s' effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

N' est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	Catalyst: blanc. Base: vert.
Odeur:	inodore
pH-Valeur:	neutre

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Densité (à 20 °C):	1,2 - 1,4 g/cm³
Hydrosolubilité:	insoluble

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

10.5. Matières incompatibles

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

Information supplémentaire

Tenir compte des indications concernant les domaines d'utilisations.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: > 2000 mg/kg Rat

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : non irritant.
Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été vérifié.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
1 (Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1))
Ne s'écoule pas dans les eaux usées si la mise en oeuvre est effectuée de facon adéquate .

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Eliminer en observant les réglementations administratives.
Indications complémentaires:

Code d'élimination des déchets - Produit

070217 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets contenant des silicones autres que ceux visés à la rubrique 07 02 16

Code d'élimination des déchets - Résidus

200399 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Update 2018-05-17

Information supplémentaire

@N16.P0000001
@N16.P0000002

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)